



SOLIDARITÉ

/ Rôle et mission du CCAS

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public communal (EPC) qui garde tout de même une certaine autonomie de gestion. Installé au sein de la Maison des solidarités Madeleine Lagadec, 11 rue amiral-Troude, ses 2 agents permanents y animent une action générale de prévention et de développement social à Guipavas.

Publié le 23 avril 2021

Le CCAS est un lieu d'écoute, d'information et d'orientation pour les personnes qui rencontrent des difficultés diverses (logement, budget, emploi, transport, handicap, maintien à domicile, etc.).

Même si 2020 a été une année très particulière en raison de la crise sanitaire due à la Covid-19, le CCAS a, plus que jamais, joué son rôle en faveur de l'ensemble de la population. Il a d'ailleurs enregistré une augmentation de sa fréquentation.

De nombreuses actions ont été dirigées en faveur des personnes âgées (veille sociale, distribution de colis aux aînés, etc.) mais les usagers ont aussi fait appel à cette structure pour des questions relatives à la domiciliation, le logement et l'aide alimentaire.

Enfin, n'oublions pas que le CCAS offre très régulièrement un accompagnement pour tout ce qui concerne les démarches administratives: ouverture et maintien de droits, rédaction de courriers administratifs, etc. Au vu du contexte actuel délicat, nul doute que le CCAS va continuer à tenir son rôle d'acteur majeur de la politique sociale de la commune pour les semaines et les mois à venir.



Contact : 02.98.32.88.33 ccas@mairie-guipavas.fr



Le CMJ planche sur la future aire de glisse urbaine

Médiathèque Awena : vive l'autoformation !



≡ RETOUR À LA LISTE